

INVITÉE

Le travail, entre labueur et ouvrage

Société ► D'où viennent les mots qu'on utilise dans le monde du travail? Que racontent-ils? Le choix des termes n'est pas anodin: il renvoie à certains types de rapports sociaux et économiques. Petite séance lexicale avec Viviane Gonik.

VIVIANE GONIK*

Les mots ont une histoire. L'analyse de leur origine, de l'évolution de leur usage leur donne un autre éclairage. En se penchant sur l'étymologie des mots employés quotidiennement dans le monde de l'entreprise et du travail, en les rapprochant de mots formés d'une même racine, apparaissent d'autres facettes qui rendent leur réalité plus brutale et plus visible.

Travail, emploi, patron, ouvrier, management, retraite, licenciement... qu'est-ce qui se cache derrière ces termes? En français, le mot «travail» dérive du latin *tripalium*, instrument formé de trois pieux auquel on attachait les animaux pour les forger, ou les esclaves pour les punir. Au XII^e siècle, le terme désigne un tourment ou une souffrance, qu'on retrouve aujourd'hui quand on évoque le travail d'accouchement. En allemand, *Arbeit* proviendrait d'un mot slave *arba*, l'esclave, alors que le mot anglais *work* serait issu d'un terme indo-européen désignant «faire». On voit ici trois origines qui renvoient à des conceptions différentes du travail, souffrance pour les uns, obéissance ou pragmatisme pour les autres.

L'«usine» s'oppose à la «manufacture»

Les termes «emploi», «employé-e» dérivent de la racine latine *plec*, avec l'idée de tresser ou de plier et le suffixe *-em*, dedans. «Être employé» voudrait donc dire qu'on est *plié dedans*. Toute une série de mots avec d'autres préfixes ont la même origine: exploit, exploitation, supplier, supplier, complice, duplicité... tout un programme.

Cependant, travail a également un aspect positif et constructeur de l'identité. Aux racines du terme «ouvrier», on trouve les mots latins *opera*, activité du travailleur, et *operare*, travailler. C'est la même origine qui nous a donné œuvre, opéra, déséquilibrer. Il faut ainsi noter que «jour ouvrable» ne signifie pas ouvert, mais jour travaillé.

L'«usine» qu'on dénomme dans le nord de la France *wisine*, ou *achevine*, apparaît dès le XII^e siècle. Le mot sert à désigner un lieu où la production est assurée grâce à la force motrice hydraulique. L'usine devient alors le territoire des machines où l'ouvrier n'occupe qu'une place réduite. À l'opposé des «manufactures» (fait à la main) que Colbert s'ingénia à développer en France sous Louis XIV. Le terme «usine» se diffusa largement dans les années 1830. À l'époque, on l'adopte pour ne pas employer ceux de «manufacture» ou de «fabrique». Il est jugé plus moderne, plus apte à nommer la rupture qui s'opère alors dans le système productif.

Le mot «salarié» provient du latin *salarium*, dérivé de *sal* qui signifie «sel». D'origine rare, le sel servait à payer les fonctionnaires à la fin de l'Empire romain. Précieux et difficile à récolter, le sel était évalué à prix d'or et servait de référence... comme aujourd'hui les lingots d'or qui reposent dans les caves de nos banques.

Avec le temps, la rémunération en nature se transforme en monnaie sonnante et trébuchante. C'est le *salarium*, autrement dit la monnaie pour acheter le sel. De ce mot, nous avons fait «salarié».

Passons maintenant du côté de ceux qui dirigent les travailleurs. Certains pensent à tort que le terme de *management* serait un mot anglais où l'homme (*man*) serait au centre des préoccupations de l'organisation. En fait, ce terme dérive du terme équestre *mesnager*, qui signifie, en français du XV^e siècle, «tenir en main les rênes d'un cheval», et qui provient du

La place de l'Hôtel de Ville, à Paris, était jusqu'en 1830 la place de Grève. Les ouvriers sans travail y venaient chaque matin «faire la grève», soit louer leur force de travail. À l'origine, les «grévistés» étaient donc des ouvriers à la recherche d'un travail. Gravure: La place de Grève en 1583, par Theodor Hofbauer. DR



latin *manus*, la main. Il a subsisté en équitation au travers du mot «manège», ou dans les maisons par le «ménage».

Dans «patron», il y a père, comme dans patrie et patriarcat

Le capital d'une entreprise désigne désormais l'ensemble des produits accumulés destinés à la réalisation des besoins ultérieurs. On parle même de «capital humain» ou de «ressources humaines» pour qualifier l'ensemble des salariés. Le terme est dérivé de la racine latine *caput*: la tête, qu'on retrouve dans décapitation et capitulation. Il s'est transformé en «cheptel», soit l'ensemble des têtes d'un troupeau, représentant une somme d'argent pour son propriétaire. Paradoxalement, malgré cette dénomination de ressources humaines, dans les comptabilités des entreprises les salariés font partie des coûts, alors que les machines sont des investissements.

Dans «patron», il y a père, comme dans patrie et patriarcat. Dans sa première signification, qui existe toujours, il y a l'idée de protection, comme le saint patron d'une ville. Il prend ensuite le sens de modèle, comme le patron d'un tricot ou d'une robe. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle, au moment où se met en place

le système industriel, que «patron» prend le sens de «chef d'entreprise». Un modèle à suivre? un protecteur? beaucoup en douteraient. Aujourd'hui, les employé-e-s sont de plus en plus confrontés à des formes de menaces plutôt qu'à une protection: précarité, licenciement, chômage...

Le mot «précaire» est apparu au XVI^e siècle. Il provient du latin juridique *precarium*, qui signifie «obtenue par prière». Il s'agirait d'un contrat entre un individu et un dieu (ou un maître, un seigneur, un patron) qu'il fait prière pour qu'il daigne vous octroyer un bail, un morceau de terrain ou un travail. L'origine du terme remonte au droit romain. Est précaire ce qui n'est octroyé, qui ne s'exerce que grâce à une concession, à une permission toujours révocable par celui qui l'a accordée. Pour les employé-e-s, cela signifierait donc être à la merci du bon vouloir d'un patron, ne jamais protester, ni revendiquer au risque de se faire licencier.

L'évolution du terme licencier trahit un dégoût dévoiemant. À l'origine, le «licencement» est la restitution par un chef militaire à ses soldats de la liberté (licence) de disposer d'eux-mêmes. On retrouve d'ailleurs la notion de «liberté» quand on parle de meurs «licencieuses». Les salarié-e-s licenciés sont donc enfin libres d'aller... pointer au chômage. Le terme de chômage provient du bas latin (XII^e siècle) *caumare*, qui signifie «se

reposer durant la chaleur». Et dire qu'on menace de chômage les travailleurs du bâtiment qui réclament depuis longtemps de pouvoir s'arrêter de travailler quand il fait trop chaud.

Quand «faire grève» signifiait «rechercher du travail»

En cas de conflits, les employé-e-s peuvent avoir recours à la grève ou au sabotage. L'histoire du sabotage va de pair avec celle de l'industrialisation. On peut ainsi citer le mouvement des ludites, groupes d'ouvriers du textile anglais menés par Ned Ludd, qui, de 1811 à 1816, s'organisaient pour détruire les machines accusées de provoquer le chômage. Le terme de sabotage viendrait du fait que les ouvriers abimaient les machines en y lançant leurs sabots de bois. Pour d'autres linguistes, il est probable que le sabotage désigne un travail exécuté à coups de sabot, en d'autres termes, de mauvaise qualité. Dans cette incertitude étymologique se trouve en germe la tension entre deux conceptions du sabotage, toutes influentes au sein du mouvement ouvrier d'avant 1914: l'une qui considère le sabotage comme une pratique active visant à entraver délibérément la production; l'autre qui y voit une

sorte de grève du zèle visant à en faire le moins possible.

Le mot grève vient du mot gaulois *grava* désignant du sable épais. À l'origine de l'expression «faire grève», on trouve l'ancienne place de Grève, à Paris, couverte de sable grossier, où se réunissaient les chômeurs en attente d'emploi. C'est ici que les employeurs venaient les chercher en fonction de leur besoin. «Faire grève» signifiait à l'époque «rechercher du travail». C'est seulement à partir du XIX^e siècle, lorsque les travailleurs mécontents se réunissaient sur cette même place [rebaptisée en 1803 place de l'Hôtel-de-Ville, ndr], que l'expression a pris son sens actuel.

Évoquons en dernier lieu la «retraite», cible d'une série d'offensives qui fera l'objet d'une prochaine votation en Suisse. Au départ, c'est un terme militaire qui signifie retirer les troupes du front. Par extension, il a pris le sens de se retirer de l'agitation du monde (la retraite religieuse), pour enfin définir le retrait d'une activité salariée. En espagnol, la retraite se dit *jubilacion*, mot issu du «jubilé» hébreu qui, selon la tradition biblique, se faisait tous les 50 ans. Cette année-là était une année de libération générale, les terres aliénées ou gagées devaient être rendues, les dettes remises et les esclaves libérés. De quoi jubiler.

En revenant à l'étymologie des mots, un discours managérial pourrait se présenter ainsi: «Le patron protecteur et modèle tient bien les rênes de son troupeau d'ovins, installés dans une usine sur leur tabouret de torture. Il consent à leur jeter du sel, mais s'il n'est pas content, il les prive de sel, les libère et les envoie se mettre à l'abri de la chaleur. Si le troupeau renâcle, il peut aller sur la grève ou envoyer des coups de sabot. Au bout de 50 ans, le troupeau part en jubilation et les esclaves sont affranchis.

Et pourtant chacun et chacune aimerait réaliser une œuvre. 1

* Ergonome, spécialiste de la santé au travail, www.metroboutkino.ch

MÉTROBOUTKINO: BIENVENUE AU «PAYS DE LA RETRAITE»

Métrobutkino 2016-2017, c'est parti. Demain mardi, le cinéclub syndical genevois ouvre sa saison avec la projection du film de Frédéric Compain et Michèle Cohen *Sauve qui peut. La retraite!* (France, 2010). Ce documentaire suit les pas de Jeanne, 60 ans, une publicitaire guettée par la «limite d'âges». Entre bouleversement personnel et question collective, il interroge sur les notions de travail, de statut social, d'argent et de rapport aux autres... La projection sera suivie de *En avant et du*

courage, un court-métrage syndical de 1947, et d'un débat en présence d'Emmanuelle Joz-Roland, de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). De quoi fournir matière à réflexion à quelques jours de la votation sur l'initiative syndicale AVS+. CO

Mardi 6 septembre à 19 h, Foncton: Cinéma, Maison des Arts du Grütli, 16, rue Général-Dufour, Genève.